

## L'Association des archivistes de l'Église de France

Michel Duchein

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Duchein Michel. L'Association des archivistes de l'Église de France. In: La Gazette des archives, n°86, 1974. pp. 196-197;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.1974.2387>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_1974\\_num\\_86\\_1\\_2387](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1974_num_86_1_2387)

---

Fichier pdf généré le 12/05/2018

fidélité, en matière historique, qui consiste à suggérer plus qu'à vouloir remplir, à toute force, le vide — pour reprendre à peu près, en ce qui concerne ces derniers mots, une expression récente de Michel de Certeau. Donner la parole, ce n'est pas obtenir la certitude que tout sera dit ni compris. Mais c'est alors que l'on peut y aider. Il est vrai que les « pièces justificatives », les « bas de page » qui, parfois, suppléent la citation directe sont, dans bien des cas, inévitables, ne fût-ce que pour des raisons matérielles. Cependant ni sur le plan psychologique, ni sur celui du « discours » — bien entendu — elles n'apportent le même enrichissement.

On m'opposera, je le sais, le caractère presque toujours tronqué de la citation, l'amalgame de citations d'époques et d'intentions différentes. Mais, là même, les points de suspension, l'appareil critique (et, notamment, la datation) nécessaires permettent des jugements dont il est patent que le lecteur attentif ne se prive pas. Un Henri Guillemin, avec ses qualités parfois divinatoires, mais parfois aussi les travers — ou les traverses — d'une histoire trop passionnelle, n'y échappe pas.

De ce qui précède s'ensuivent, croyons-nous, deux conséquences.

D'une part, l'interposition de l'historien entre certains textes — et, singulièrement, ceux où il est dit *Je* ou *Nous* — est à l'élément naturel ce qu'est l'émulsion, au remède simple ce qu'est une certaine sophistication thérapeutique : cela présente des avantages, certes, mais on ne s'y reconnaît plus. L'histoire passe par une reconnaissance.

D'autre part, il est bien entendu qu'il ne s'agit pas de sacrifier à des snobismes, ceux de l'histoire instantanée, de la prise directe sur la vie, du — soi-disant — dialogue. Mais, au fur et à mesure des progrès de l'histoire, qui sont grands, se révèle la fuite de l'homme-objet devant l'historien. Ce dernier s'en approche pourtant toujours davantage. Il ne l'atteindra jamais entièrement, jusqu'aux irréductibles spécificités de chaque personne — de chaque personne subjective. Non pas, d'ailleurs, que ces spécificités soient incommunicables. Mais le familier, l'ami, le romancier ont, plus que l'historien objectiviste la connaissance des âmes. Ainsi faut-il un don de sympathie, c'est-à-dire, probablement, une certaine forme d'imagination — celle que requiert Wilde, dans le *De profundis* — si l'on veut entreprendre une « biographie psychologique » comme le fit avec tant de bonheur, naguère, Elie Decahors pour celle de Maurice de Guérin : or, que de fois il lui donne la parole ! Cette parole, ne craignons pas de la céder même en des occasions mineures, même à l'*uomo qualunque* qui traverse, à l'improviste, notre champ d'historien. Le lecteur y perdra, parfois, quelques lignes de synthèse élégante. Mais qui sait si cette voix, remontée des abîmes, ne lui parlera pas avec les accents qui s'adressent aussi à une autre intelligence ? *Anima* plutôt qu'*animus*, pour reprendre la dualité jungienne ou bachelardienne ? Peut-être...

Jean WAQUET.

## L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Une Association des archivistes de l'Église de France s'est créée au début de l'année 1974, sous la présidence de M. l'abbé Charles Molette, dont nos confrères connaissent l'activité d'historien et le rôle au Centre de recherches d'histoire religieuse de Paris.

Cette Association (dont le siège est : 50, rue de Bourgogne, 75007 Paris. — CCP. 32-228-84-La Source), se donne pour but de « favoriser la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents témoignant de la vitalité de l'Église catholique en France », et de « promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre les membres et l'exercice de leur activité ».

On voit que les préoccupations de l'association nouvellement née coïncident parfaitement avec les nôtres, et nous sommes très heureux de lui souhaiter longue vie et fructueuse activité.

L'Association des archivistes de l'Église de France publiera un bulletin, dont le n° 1, portant la date de janvier 1974, nous a été envoyé.

Les projets à court terme dont il y est fait état concernent les archives diocésaines (réorganisation des archives diocésaines de Bordeaux), la mise en garde du clergé paroissial contre les « récupérateurs d'archives » plus ou moins scrupuleux qui se multiplient dans notre pays, la constitution de « commissions locales », — et finalement l'élaboration d'un Règlement général des archives ecclésiastiques et religieuses en France, projet auquel s'intéressent les évêques et les supérieurs majeurs.

Deux études intéressantes figurent au sommaire de ce premier bulletin. La première, due à M. Raymond Darricau, professeur à l'Université de Bordeaux III, traite de la collaboration entre historiens et archivistes de l'Église de France ; c'est un sujet qui concerne, bien au-delà du cadre ecclésiastique, tous les archivistes. Le second article, sous la plume de M. l'abbé Bizeau, archiviste du diocèse de Chartres, s'intitule *Sauvegarder les archives paroissiales*. Il y est traité sommairement de l'histoire des archives paroissiales, puis de l'expérience personnelle de l'auteur en Eure-et-Loir. À bien des égards, la situation des archives paroissiales est comparable à celle des archives communales : manque de personnel, manque de locaux et d'équipements, manque aussi — trop souvent — d'intérêt de la part des responsables. Pourtant, la substance historique de ces fonds est riche, et le cadre de classement élaboré en 1961 (cf. *Gazette des Archives*, n° 29, 4<sup>e</sup> trimestre 1962) constitue une bonne base de travail.

Le bulletin se termine par deux notes sur le travail de l'archiviste d'une petite congrégation religieuse et sur « les ex-voto maritimes, témoins d'histoire », et par une bibliographie sommaire mais bien documentée.

Comme on le voit, ce bulletin, pour modeste qu'il soit (19 pages), est d'un indéniable intérêt. Nous attendons avec sympathie les numéros suivants.

La richesse des archives ecclésiastiques (qu'il s'agisse des archives épiscopales, paroissiales ou des archives des congrégations, sans oublier les archives de plus en plus importantes des organes centraux de l'Église de France) est hors de pair. Tout ce qui est de nature à assurer leur conservation et leur mise en œuvre touche de près notre profession.

L'Association des archivistes de l'Église de France peut compter sur la cordiale collaboration de l'Association des archivistes français pour tout ce qui peut contribuer à cette tâche.

M. D.

## LA 4<sup>e</sup> « SEMAINE DES ARCHIVES » EN POLOGNE

Depuis 1958, la « Semaine des Archives » est organisée traditionnellement tous les cinq ans en Pologne, afin de faire mieux connaître le rôle, les activités et les services que rendent les Archives d'État et sensibiliser le grand public aux problèmes des archives par l'intermédiaire de la presse, la télévision et la radio. Les programmes de la Semaine des Archives requièrent une étroite coopération entre les Archives d'État et les archivistes des institutions et entreprises, et leur permet de confronter leurs expériences.

Le programme de la 4<sup>e</sup> Semaine, qui a eu lieu du 9 au 15 mai 1973, a été préparé par la Direction générale des Archives d'État et les services d'archives d'État, avec le concours des archives militaires, des archives des partis politiques, etc. « Les archives au service de la société » a été le thème de la 4<sup>e</sup> Semaine des archives. Les manifestations